



COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERSYNDICAL CONFÉRENCE SALARIALE DU 14 FÉVRIER 2019

Au moment où un mouvement social exprime le ras-le-bol d'une politique générale d'austérité au détriment des travailleurs et de leurs familles, le gouvernement adopte un PLFSS de « définancement » de la Sécurité Sociale ! Les annonces gouvernementales sont dans la continuité des années précédentes : c'est la poursuite de l'austérité, en particulier en raison des 5 milliards d'« économies » prévus pour l'Assurance Maladie sur le quinquennat.

De même, avec la transformation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) 2018 et surtout pour notre secteur le Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires (CITS) en allègement de cotisations sociales, ce sont plus de 40 milliards d'euros de cadeaux aux entreprises sans aucun retour aux salariés ou au financement des secteurs de la santé, du social, du soin ou de l'accompagnement à domicile.

C'est dans ce contexte qu'a lieu aujourd'hui le traditionnel rendez-vous annuel de la Conférence Salariale, dont le financeur principal est la Sécurité Sociale, faut-il le rappeler.

Aussi, les organisations syndicales CGT, FO et SUD des secteurs de l'Aide à Domicile, de la Santé, du Social et du Médico-social s'insurgent une fois de plus du manque criant de moyens humains et de financement des établissements et services de leurs secteurs, qui conduisent à une dégradation des conditions de travail, à des non-remplacements de salariés et à des salaires indignes des professionnels.

Cela fait des années que les syndicats dénoncent cet état de fait désastreux.

Face à cette situation répétée, face à l'inconséquence du gouvernement en matière sociale et de santé, les organisations syndicales CGT, FO, SUD ont décidé de ne pas s'associer à la mascarade de la Conférence Salariale. Elles n'y participeront pas, et refuseront d'être la caution sous quelque forme que ce soit de ces politiques ravageuses.

Elles décident de s'adresser à la presse, aux salariés, et aux usagers.

Alors que **la situation dramatique et insupportable des EPHAD et de l'hôpital** est connue de tous, que les salariés se battent dans des centaines d'établissements, y compris par la grève, pour obtenir des moyens humains et des conditions d'accueil décentes pour les personnes âgées et les malades ;

Alors que **la situation inacceptable, parfois criminelle, dans la Protection de l'Enfance** est révélée par les médias, que le manque de moyens humains dénoncé depuis des années par les salariés dans de nombreux départements, y compris par la grève, est enfin établi au grand jour ;

Alors que la **situation dans l'Aide à domicile continue à se dégrader**, avec des temps d'intervention toujours plus courts, des frais professionnels qui ne sont pas pris en charge, toujours plus de « flexibilité », de temps partiels, que les salariés se battent dans de nombreuses associations, y compris par la grève, contre la dégradation des prises en charge des personnes aidées, et pour obtenir des salaires dignes de ce nom ;

Alors que la situation de l'emploi dans l'ensemble des secteurs est tellement critique que **les associations sont en pénurie de personnel et n'arrivent plus à recruter** ;

Alors que la question des augmentations de salaire devient cruciale pour tous les salariés ;

La conférence salariale va annoncer ce jour même la poursuite des politiques d'austérité, par le blocage des moyens financiers et des salaires en 2019.

Nous n'acceptons pas ce mépris qui nie la réalité des salariés sur le terrain, en faisant semblant d'ignorer les dramatiques conséquences humaines et sociales pourtant connues de tous !

Les organisations syndicales CGT, FO, SUD exigent une augmentation conséquente des moyens alloués aux secteurs, avec une augmentation immédiate des salaires.

Pas besoin de grand débat, la situation tout comme les réponses à apporter sont connues, et les organisations syndicales sont là pour négocier en toute liberté et non dans un cadre contraint financièrement :

- L'augmentation des valeurs du point des CCNT du secteur
- La négociation d'une véritable réforme des classifications, au minimum 10 % au-dessus du SMIC et prenant en compte la valeur des diplômes nationaux dans chaque CCNT
- La préservation des droits et garanties conventionnelles
- Le retour à l'opposabilité de tous les accords
- L'amélioration des conditions de travail
- L'augmentation des moyens humains

Des moyens à la hauteur des besoins !

Paris, le 14 février 2019